



EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 22 mars 2023

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 22

| | | | |
|----------------|--------------|--------------|---------------|
| M. MAHALI | M. CARASENA | Mme JEROME | Mme SIDI DRIS |
| Mme BAGHDAD | Mme CASTALDO | Mme MASSI | M. SMAILI |
| Mme BASS | M. CAVANNA | M. MARKOVIC | Mme TOURRES |
| Mme BERNARDINI | M. DE GEA | Mme MATHERON | Mme VALVERDE |
| M. BOURRELY | M. GARCIN | M. MORENO | |
| Mme CANTAREL | M. GILLET | M. RICHARD | |

Absents/excusés ayant donné pouvoir : 4

| | | |
|---------------|---|------------|
| Mme BELLEC | à | M. CAVANNA |
| M. BEN MIHOUB | à | M. MORENO |

| | | |
|------------|---|-------------|
| Mme BICAIS | à | Mme BAGHDAD |
| Mme CHENET | à | M. MAHALI |

Absents/excusés : 1

| |
|-------------|
| Mme FORTIAS |
|-------------|

Nombre de votants (présents + représentés) : 26

| | |
|--|---|
| DELIBERATION 23-03 | N° 23-03 – NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL AU 1^{ER} MAI 2023 |
| Nomination du Directeur Général de THM à compter du 1 ^{er} mai 2023 | Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant : L'ordonnance n° 2007-137 du 1er février 2007 a introduit un nouveau statut pour les organismes publics de logement social. En effet, depuis cette date, Toulon Habitat Méditerranée, Office Public de l'Habitat (OPH) dispose du statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial dont l'essentiel de l'activité et des missions est régi par les dispositions du Code de la construction et de l'habitation (CCH). A cet égard, les conditions de recrutement, de rémunération et d'exercices des fonctions de Directeur Général, relèvent également du CCH (article R421-19 à R421-20-7). |

Il est à noter que le recrutement du Directeur Général d'un OPH intervient par le biais d'un contrat de droit public comportant des spécificités qui émanent tant du CCH que du statut des agents contractuels de droit public de la Fonction Publique Territoriale.

Le recrutement peut intervenir de deux manières :

- directement (signature du contrat de droit public à durée indéterminée)
- par un détachement, pour un candidat disposant déjà de la qualité de fonctionnaire (y compris au sein de l'Office), ce détachement précédant la signature du contrat de droit public couvrant la durée du détachement.

Directeur Général de Toulon Habitat méditerranée depuis le 1er janvier 2014 (délibération n° 13-91 du 18 décembre 2013), Monsieur Daniel NOTARI, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er mai 2023.

Afin d'assurer la bonne marche de l'organisme, et de poursuivre le travail entrepris depuis la fusion avec l'OPH Terres du Sud Habitat, je vous propose de nommer Madame Christel MONDOLONI en tant que Directrice Générale de THM à compter du 1er mai 2023.

En effet, candidate en 2022 pour le remplacement de M. NOTARI, Madame Christel MONDOLONI a été sélectionnée à l'unanimité par le jury, parmi plus de 35 postulants (offre d'emploi nationale), présentant un projet à la fois solide et ambitieux pour le futur de l'Office.

De plus, à compter du 1er janvier 2022, Madame Christel MONDOLONI a été nommée par le Conseil d'Administration, Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim.

Depuis octobre 2022, date à laquelle Monsieur NOTARI a débuté le solde de ses congés et de son compte épargne temps, elle assure avec sérieux et dévouement cet intérim.

Il convient par ailleurs de noter que Madame MONDOLONI était auparavant Directrice Générale Adjointe en charge de la Gestion locative depuis 2020 et cadre de direction depuis son recrutement à l'Office en 2010.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- De nommer Madame Christel MONDOLONI en tant que nouvelle Directrice Générale de THM à compter du 1er mai 2023
- D'autoriser le Président à signer le contrat de droit public à durée indéterminée correspondant, conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation et ce, à compter du 1er mai 2023.

Le Conseil d'Administration,

Vu les articles R421-16, R421-18, R421-19 à R421-20-7 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

| | | | | | |
|------------------|----|-------------|---|--------------|---|
| Votes favorables | 26 | Abstentions | 0 | Votes contre | 0 |
|------------------|----|-------------|---|--------------|---|

Article 1

NOMME Madame Christel MONDOLONI en tant que nouvelle Directrice Générale de THM à compter du 1er mai 2023

Article 2

AUTORISE le Président à signer le contrat de droit public à durée indéterminée correspondant, conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation et ce, à compter du 1er mai 2023.

OK Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALI

